DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE

LE FABRICANT:

LE REPRÉSENTANT AUTORISÉ AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE :

DÉCLARE QUE LE PRODUIT DÉCRIT CI-APRÈS SHOWA 305 EST CONFORME AUX DISPOSITIONS

- Regulation EU 2016/425
- Annex II: essential health and safety requirement

EN 388:2016

2142X

L'organisme notifié L'examen UE de type a été effectué () - et un certificat d'examen UE de type a été délivré FI 19/962683

Le gant est en cours d’évaluation de conformité et est sous la surveillance de l'organisme désigné .

27/04/2024